FRC
20218
Case
FRC
20985

CORPS LÉGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

MOTION D'ORDRE

FAITE

PAR LECLERC,

de Maine-et-Loire,

Sur la conſtruction d'un cirque au Champ de Mars.

Séance du 3 vendémiaire an 7.

CITOYENS REPRÉSENTANS,

C'EST dans la ſéance d'hier que je me propoſois de faire la motion que vous allez entendre ; j'ignorois alors qu'un meſſage du Directoire exécutif dût provoquer des meſures formidables & faire naître le tranſport unanime qui a produit votre réſolution ſur les deux cent mille

THE NEWBERRY
LIBRARY

conſcrits. De nouveaux préparatifs de guerre vous feront-ils oublier vos inſtitutions ? Nos ennemis auront-ils à s'applaudir d'avoir ralenti la marche des idées républicaines ? Non : tandis que la jeuneſſe françaiſe cueillera de nouveaux lauriers, vous lui préparerez de nouveaux plaiſirs ; & quand nos guerriers reviendront couverts de gloire, ils verront que votre prévoyance s'occupoit au-dedans des moyens de donner à la France, durant l'éternelle paix qu'ils auront conquiſe, un éclat qui fera pâlir les renommées les plus brillantes des peuples de l'antiquité.

Voici, ſans y rien changer, ce que j'avois à dire au Conſeil.

J'ai plus d'une fois entendu les amis de la liberté gémir de ce qu'aucun monument des arts n'atteſtoit encore les prodiges de notre révolution, la gloire du nom Français & la ſtabilité de la République. Depuis longtemps je partageois leur regret, ſans oſer le faire éclater, parce que j'en attribuois la cauſe à la conſtante pénurie de nos finances. Le premier vendémiaire, au milieu de l'alégreſſe publique, j'ai ſenti plus vivement que jamais cette privation, & je crois vous devoir compte des idées que m'a fait naître ce ſentiment vraiment douloureux.

Juſques à quand, me ſuis-je dit, la magnificence nationale ſera-t-elle figurée par de vaines décorations de théâtre, comme ſi la liberté françaiſe n'étoit qu'une illuſion paſſagère dont l'impreſſion dût s'effacer auſſi promptement que celle d'une ſcène de comédie ? Juſques à quand les proviſoires ruineux abſorberont-ils des ſommes capables de produire des monumens dignes de paſſer à la poſtérité ? Sommes-nous moins grands que les deſcendans de Romulus, ſous le premier des Tarquins ? Rome n'avoit guère plus d'un ſiècle, & déja le grand cirque exiſtoit ; déja des ſiéges fixes remplaçoient les gradins de bois que chacun y portoit autrefois pour ſon uſage, & trois cent mille ſpectateurs aſſiſtoient commodément aux jeux publics. Si Rome

encore groſſière & pauvre put s'entourer de murailles, ſe conſtruire des aqueducs, & s'illuſtrer par une foule d'ouvrages qui firent l'admiration de Rome opulente & faſtueuſe, pourquoi la France républicaine feroit-elle condamnée à ne laiſſer de ſes premières années aucune trace viſible qui atteſte ſa puiſſance au dedans comme les chefs-d'œuvre d'Italie atteſteront ſa force au dehors? Et ces chefs-d'œuvre eux-mêmes, dont quelques-uns réveillent le ſouvenir des beaux jours de la Grèce, &, par une ſucceſſion d'idées inhérentes au moment préſent, ramènent à la célébrité des jeux olympiques, de ces jeux ſi vantés en eux-mêmes, & ſi dignes de l'être, ne fût-ce que pour avoir été rétablis par les conſeils du célèbre Lycurgue; ces produits, dis-je, des plus doctes ciſeaux de l'antiquité, qui décorèrent ſans doute quelques amphithéâtres conſacrés aux délaſſemens d'un peuple libre, nous verront ils long-temps encore ſans cette honorable émulation qu'avouent la ſageſſe & le républicaniſme?

Ah! qu'un effort généreux embelliſſe enfin les lieux deſtinés aux plaiſirs du premier peuple du monde! Qu'un cirque élevé dans la commune la plus populeuſe de la République donne le ſignal au reſte de la France, & que bientôt les autres communes aient auſſi leur amphithéâtre, chacune ſelon ſa richeſſe & ſa population!

Telles étoient mes penſées, lorſque l'épuiſement du tréſor public eſt venu tout-à-coup ralentir l'eſſor de mon imagination.

Alors, jetant un coup-d'œil ſur le dôme voiſin, ouvrage faſtueux d'un roi, ſongeant avec amertume à la facilité avec laquelle il ſe joua, dans quelques autres monumens de ſa prodigalité, des obſtacles les plus inſurmontables en apparence, & repaſſant dans ma mémoire les noms des tyrans qui ont couvert Rome aſſervie des édifices les plus ſomptueux, je me ſuis demandé ſi ces prodiges étoient excluſivement réſervés au deſpotiſme; j'ai cherché dans mon eſprit comment la République françaiſe, s'ouvrant une

nouvelle carrière, pourroit entreprendre de vaincre tous les âges & tous les peuples par les productions de ſes arts, comme elle les a ſurpaſſés par l'éclat de ſes armes.

Les beaux temples d'Athènes furent preſque tous bâtis aux dépens de l'ennemi. Cela ne pouvoit être autrement, puiſque, au dire des écrivains, il eſt de ces édifices auxquels on employa des ſommes ſupérieures au revenu annuel de la République. Notre modération envers les peuples vaincus ne nous permet point de compter ſur de pareilles reſſources. Ne combattant ni par eſprit de conquête, ni par amour pour les richeſſes, il nous a ſuffi juſqu'à préſent d'exiger des rois vaincus de juſtes indemnités pour les frais indiſpenſables d'une guerre dont ils furent les provocateurs. Si des vexations, des concuſſions partielles, avoient quelquefois peſé ſur les peuples, elles auroient été bien loin de l'intention du gouvernement; &, n'en doutons pas, tels ſeroient encore ſes principes dans les nouveaux triomphes où nous conduiroient de nouvelles hoſtilités, avec cette différence que les gouvernemens vaincus diſparoîtroient du ſyſtême politique de l'Europe. Nous ne devons donc compter ſur le produit de nos ſuccès que pour l'élévation de l'édifice moral de la liberté. Félicitons-nous-en, au reſte: ce temple, plus durable que le Parthenon & les Propilées, ſera auſſi plus admiré, & ſur-tout plus chéri par les races futures.

Mais ni notre généroſité, ni la difficulté momentanée de procurer au tréſor public des revenus ſuffiſans pour les circonſtances dans leſquelles il ſe trouve, ne doivent détourner nos yeux de ce qui peut un jour donner à la République un grand éclat, au peuple français un patriotiſme, une morale & des plaiſirs dignes de lui.

Le temps n'eſt rien pour la nature, a dit le célèbre Buffon; les années ne ſont rien non plus pour les grandes entrepriſes d'un Etat qui veut ſe conſolider. Le pontife ſeptuagénaire qui poſa la première pierre d'un temple fameux dans la Rome moderne, & qui ne fut achevé qu'environ quatre-

vingts ans après ſa mort, eſt peut-être un de ceux qui ont le mieux ſervi la théocratie.

Le point eſſentiel eſt d'entreprendre, de commencer ſur des plans habilement conçus & irrévocablement arrêtés, & de pourſuivre chaque année, proportionnellement aux facultés du tréſor public, ſans examiner ſi nos yeux ſe fermeront à la lumière avant que l'édifice ſoit achevé. Les individus, les générations mêmes, diſparoiſſent imperceptiblement : le peuple eſt éternel ; c'eſt l'arbre verd dont les feuilles renaiſſent à meſure qu'elles tombent, & qui ne ceſſe jamais de préſenter l'image de la vie.

Cependant, ſi vous chargiez aujourd'hui le Directoire d'inviter nos architectes à lui préſenter le plan d'un cirque qui comprendroit toute l'enceinte du Champ-de-Mars, & dans lequel quatre cent mille ſpectateurs aſſis pourroient aſſiſter commodément aux jeux publics, qui ſait ſi, dans quelques années, il ne viendroit pas des circonſtances qui permiſſent d'en hâter la conſtruction, de manière que ceux qui ſont déja dans un âge avancé puſſent en voir l'inauguration ?

Toutefois cette hypothèſe n'entre point dans mes idées. Je ſuis loin d'exciter les légiſlateurs qui nous ſuivront à précipiter outre meſure des travaux qui, ayant pour objet le plaiſir du peuple, ne doivent pas être accélérés au préjudice de ſon induſtrie & de ſon aiſance. J'aimerois mieux qu'ils occupaſſent un demi ſiècle que d'être jamais un ſujet de vexation. Au reſte, il eſt permis de s'en rapporter, à cet égard, au Corps légiſlatif, qui, dans mon opinion, devroit lui-même affecter, chaque année, & avec économie, une ſomme plus ou moins conſidérable à l'achèvement de cette entrepriſe.

Si la lenteur de ce moyen eſt un inconvénient, on ne peut nier qu'il ait des avantages.

Les peuples jouiſſent auſſi par l'eſpérance : *nous travaillons pour nos enfans*, eſt un diſcours conſolateur que nous avons ſouvent tenu au milieu des obſtacles qui ont retardé les bons effets de la révolution françaiſe.

D'ailleurs une douzaine d'arcades ſuffiront au vieillard pour lui donner une idée de l'enſemble, & le faire vivre dans l'avenir. Que dis-je? il en pourra jouir déja dès l'inſtant même qu'elles ſeront élevées. Si l'on commençoit l'édifice par la partie la plus voiſine des jeux, & ſi l'on terminoit aſſez cette portion pour qu'elle pût offrir des places à quelques perſonnes, rien n'empêcheroit qu'une loi conſacrât ces prémices aux hommes avancés en âge : le peuple jouiroit enſuite ſucceſſivement, à meſure que le travail s'avanceroit, de manière qu'au moment de ſon inauguration définitive, le cirque auroit déja rendu de nombreux ſervices.

Mais une conſidération majeure, c'eſt que l'entrepriſe de vaſtes monumens publics eſt peut-être l'unique reſſource qui reſte aux beaux arts. Les nouveaux riches ne s'affranchiront pas tout d'un coup de cet eſprit mercantille & bas, qui ne voit dans un monceau d'or que le moyen de l'augmenter encore, ou de ce ridicule & ſot orgueil qui ne fait diſſimuler l'ignorance & la groſſièreté que par le luxe des habits. Juſqu'à ce que les enfans des Créſus modernes, un peu dégroſſis par l'éducation, aient pris l'idée d'un luxe mieux entendu, les grands peintres & les ſculpteurs ne pourront trouver d'appui que dans le gouvernement. Déja la ſculpture eſt menacée de périr faute d'élèves, parce que cet art n'offre plus de moyens d'exiſtence à ceux qui le pratiquent. Un projet comme celui dont je parle, joint à l'eſpoir que doit donner aux artiſtes l'embelliſſement futur des temples décadaires, repeuplera bientôt les ateliers, & le ciſeau français ne tombera pas dans l'oubli.

Citoyens légiſlateurs, je pourrois vous parler des devoirs que vous impoſent le vif intérêt que le peuple prend aux jeux publics, & l'affluence des étrangers qu'ils ne manqueront pas d'attirer un jour; je pourrois me plaindre à vous d'un manque de reſpect envers les citoyens, ſi vous ne leur donniez pas au moins l'eſpérance de voir ceſſer l'alternative où ils ſont d'être privés des ſpectacles auxquels ils ont droit d'aſſiſter, ou de paſſer ſix heures conſécutives

debout, ſur un plan incliné & ſans aucun refuge en cas de pluie ou d'orage ſubit ; je pourrois enfin vous faire jeter les yeux ſur les obſtacles phyſiques que cette eſpèce de gêne apporte néceſſairement au bon ordre : mais ces conſidérations & beaucoup d'autres, dont je m'abſtiens en ce moment, vous ſeront mieux développées par la commiſſion que vous chargerez de leur examen, ſi les réflexions rapides que je viens de vous ſoumettre vous paroiſſent mériter l'attention du Conſeil.

Je me borne, quant à préſent, à en demander le renvoi aux commiſſions réunies de l'inſtruction publique & des inſtitutions républicaines, qui ſeront chargées de vous préſenter un rapport ſur la poſſibilité de commencer, au Champ-de-Mars, un cirque à la confection duquel le Corps légiſlatif affectera, tous les ans & avec économie, une ſomme proportionnée aux beſoins du tréſor public.

Obſervez, je vous prie, citoyens repréſentans, que les préliminaires de l'édifice que je propoſe exigeront au moins une année, & qu'ainſi nos guerriers auront pu terminer la guerre de la liberté avant qu'il coûte rien à la République. En vous en occupant aujourd'hui, vous le mettrez ſeulement en état d'être commencé à la paix, ſi nos ennemis s'obſtinent à la différer ; &, dans ce cas, il me vient une idée qui n'eſt peut-être pas à dédaigner : ce ſeroit d'en faire poſer ſolemnellement la première pierre le jour où l'on célébrera cette paix tant deſirée. Quoi qu'il en puiſſe être, je vous invite à prononcer le renvoi que je vous ai demandé.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Vendémiaire an 7.